

BREVET DE MAÎTRISE

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Formation éligible au CPF



MAJ 13/05/2020

■ Objectifs de la formation

Diplôme de niveau III qui vous permet d'évoluer dans les domaines de la stratégie d'entreprise et de la maîtrise de l'anglais. Grâce à cette formation, vous améliorez vos compétences en management général.

■ Modalités des modules

Cours dispensés, en journée et/ou en soirée, de 18h à 21h30.

> Module A | Fonction entrepreneuriale (49h)

- Identifier l'environnement institutionnel et juridique de l'entreprise
- Les politiques en faveur de l'artisanat
- Notions fondamentales du droit
- Communiquer efficacement avec son environnement professionnel

> Module B | Fonction commerciale (56h)

- Situer son entreprise dans l'environnement commercial
- Définir une stratégie commerciale et mettre en œuvre des plans d'actions
- Assimiler les techniques de vente et d'après-vente
- Maîtriser les différents outils de l'action commerciale (site web, logo...)

> Module C | Fonction gestion éco. et financière d'une entreprise artisanale (84h)

- Élaborer, équilibrer et analyser un plan de financement
- Lire et établir un compte de résultat et un bilan simplifié
- Étudier la santé financière de l'entreprise et proposer des actions correctives et/ou de développement

> Module D | Fonction gestion des ressources humaines (42h)

- Recruter les bons candidats et développer leurs compétences
- Organiser le travail et manager le personnel (planification, distribution des tâches...)
- Analyser les dysfonctionnements et rechercher les solutions adaptées
- Connaître les principes du droit du travail

> Module E | Fonction formation et accompagnement de l'apprenant (56h)

- Situer l'apprentissage dans son environnement
- Accompagner l'apprenant dans la construction de son projet professionnel et social
- Acquérir les compétences pédagogiques à la fonction de maître d'apprentissage
- Transmettre les bons gestes, les techniques professionnelles

> Module F | Fonction communiquer à l'international (anglais) (42h)

- Se présenter personnellement et professionnellement
- Converser au quotidien

■ Public concerné

Artisan, salarié, demandeur d'emploi

■ Prérequis

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (Brevet Professionnel, Bac Pro., BTM)

SESSION
DE SEPTEMBRE À JUIN

Lieu de formation

CMA LOIRET - Service formation continue
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS
☎ 02 38 68 08 68 • www.cma45.fr



■ Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation. Identification pour chaque stagiaire des points forts et des axes de travail. Un apport méthodologique est apporté afin que le stagiaire dispose de référentiels directement applicables.

■ Documents remis

Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

■ Formateurs

Marylène LÉBOUCQ : formatrice de la fonction entrepreneuriale, et de la fonction gestion économique et financière est titulaire du DESS banques et assurances et de la Maîtrise Sciences et techniques de finances.

Sandrine KAUMANN : formatrice de la fonction gestion des ressources humaines, titulaire d'un BTS comptabilité et gestion et d'un diplôme de l'université spécialité Gestion et Comptabilité Approfondies. Les formateurs de la fonction commerciale, fonction formation et accompagnement de l'apprenant sont experts dans leurs domaines, connaissant les particularités et spécificités de la petite et moyenne entreprise. Cette connaissance permet d'appréhender l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Nos formateurs ont une forte expérience de la formation continue pour adulte et maîtrisent les techniques d'accompagnement de projet en étant à l'écoute des besoins et en développant une approche pragmatique.

Le formateur de la fonction communiquer à l'international (anglais), maîtrise les techniques linguistiques internationales, cette connaissance lui permet d'appréhender les techniques pour correspondre et converser dans le milieu professionnel.

■ Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de formation simplifiée.

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

■ Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, un questionnaire à « chaud » est envoyé dans les 10 jours puis un questionnaire à « froid » dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

■ Taux d'appréciation des stagiaires

Pas de données sur l'ensemble des modules.

■ Livret d'Accueil / Règlement intérieur

Il est remis au stagiaire un livret d'accueil et le règlement intérieur en début de formation. Ce règlement est affiché à la cafétéria et dans le hall d'accueil.

SESSION
DE SEPTEMBRE À JUIN

Lieu de formation

CMA LOIRET - Service formation continue
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS
☎ 02 38 68 08 68 • www.cma45.fr



■ Evaluation, validation du diplôme / Réussite à l'examen

Chaque module présenté sera délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Le diplôme du Brevet de Maîtrise sera délivré aux candidats ayant validé l'ensemble des modules (tous les modules d'enseignement général + un module professionnel).

Le taux de réussite à l'examen 2019 est de 100 %.

■ Suivi post-formation

Pour favoriser leur insertion professionnelle, un rendez-vous avec un agent du service « économie et offre de services » peut être fixé pour la mise en relation avec les entreprises susceptibles d'embaucher. Dans le cas d'une poursuite de formation, un entretien individuel est proposé pour la mise en place de son projet. L'inscription au Centre d'Aide à la Décision pour les moins de 30 ans est possible (contrat d'apprentissage).

■ Des formations pour tous

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap Formation Continue CMA Loiret : Elodie GUIET.



■ Financement

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseillère.

■ Contact

Service Formation Professionnelle de la CMA Loiret
44 rue du Faubourg Bourgogne 45000 ORLEANS

N° SIRET : 130 027 980 000 23

N° déclaration d'existence : 24450381045

+ d'info

Alexandra MICHAUD ☎ 02 38 62 99 99

✉ a.michaud@cma-loiret.fr

SESSION
DE SEPTEMBRE À JUIN

Lieu de formation

CMA LOIRET - Service formation continue

44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS

☎ 02 38 68 08 68 • www.cma45.fr

